


 Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 22

Membres présents: 16

Suffrages exprimés: 21

République Française

 Délibération N° 2020-31  
 Conseil Municipal du 26 Février 2020
**DATE DE CONVOCATION** : 20 février 2020
**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – B. LAFAYE – M. VILLEGER- J.P. SIMON – M.A. CHEVALIER - G. MICHELY – E. GARNIER – N. ARILLA - P. ORMECHE - S. HIBON-MINET – P. FRÉON - J.P. ZUCCHI – K. PERROIS – C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU.

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : M. THINON-CLERC donne pouvoir à J.P. SIMON – G. MIGNON donne pouvoir à B. LAFAYE - K. GAI donne pouvoir à E. GARNIER – C. BONNEAU donne pouvoir à P. ORMECHE – F. SARDIN donne pouvoir à C. MESLIER

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS**: M. THINON-CLERC – G. MIGNON - K. GAI – C. BONNEAU – F. SARDIN – S. LABROUSSE
**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : E. GARNIER**OBJET : LES HAUTS DE BICHAT – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération relative à l'approbation du Compte de Gestion 2019,

VU la délibération relative à l'adoption du Compte Administratif 2019,

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, sur proposition de la Commission des Finances réunie le 19 février 2020, de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2019 du budget annexe « Les Hauts de Bichat » comme suit :

**Fonctionnement**

Résultat de l'exercice (a):	283 425.39 €
Résultat antérieur reporté (b) :	- €
<b>Résultat de fonctionnement à affecter (a+b) :</b>	<b>283 425.39 €</b>

**Investissement**

Résultat de l'exercice (c) :	177 328.71 €
Résultat antérieur reporté (d) :	- 23 867.14 €
<b>Résultat d'investissement (c+d) :</b>	<b>153 461.57 €</b>
<b>Excédent de financement d'investissement (c+d+e) :</b>	<b>153 461.57 €</b>

**Affectation**

Affectation en réserves en investissement (R 1068) :	0,00 €
Report en fonctionnement (R 002) :	283 425.39 €
Report en investissement (R 001) :	153 461.57 €

AR PREFECTURE

016-211600903-20200226-2020\_31-DE  
Regu le 06/03/2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **PAR 21 VOIX POUR**, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2019.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire  
Jean-Louis LEVESQUE